



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS
MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN

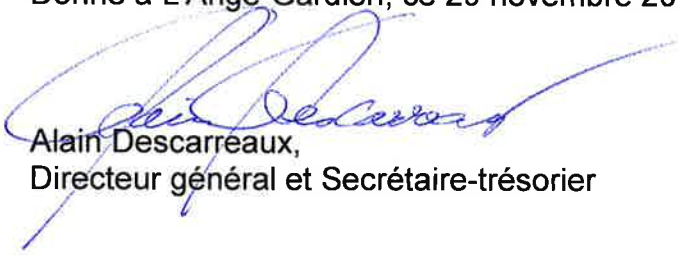
AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2019

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux contribuables de la susdite municipalité à l'effet que le Conseil municipal adoptera le budget pour l'année 2019 ainsi que le programme triennal d'immobilisations lors d'une séance extraordinaire prévue pour le jeudi 13 décembre 2018 à 17h00 à la Mairie de L'Ange-Gardien, 1177 Route 315.

Les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Donné à L'Ange-Gardien, ce 29 novembre 2018.



Alain Descarreaux,
Directeur général et Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Alain Descarreaux, secrétaire-trésorier de la municipalité de L'Ange-Gardien, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie aux deux endroits désignés par la Municipalité le 29 novembre 2018

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29 novembre 2018.



Alain Descarreaux,
Secrétaire-trésorier